



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 145 habitants, un budget de 44 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 4,9 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire pourvoir une affectation temporaire au Service des finances :

Commis comptable

Nature du travail

Relevant du trésorier et directeur du Service des finances, le commis comptable temporaire effectue des tâches reliées à la gestion des comptes payables et accomplit, au besoin, différentes tâches reliées au soutien général des activités du Service des finances. Il effectue l'entrée des factures dans le système informatique, veille à l'exactitude de la codification pour assurer une bonne imputabilité des dépenses, effectue les paiements et concilie les états de comptes des fournisseurs.

Principales responsabilités

- Valide l'exactitude et codifie les factures et autres documents
- Prépare les bons de commande et fait l'appariement avec les factures
- Prépare et traite les chèques pour les paiements aux fournisseurs dans les délais prescrits
- Répond aux appels relatifs aux comptes payables et effectue les suivis avec les fournisseurs
- Effectue des paiements par dépôts bancaires
- S'assure d'obtenir les approbations adéquates
- Effectue le suivi des paiements et des retenues concernant les contrats
- Prépare les déclarations de TPS-TVQ mensuelles
- Classe les documents relatifs aux comptes payables
- Respecte les politiques et les procédures en vigueur
- Remplace et/ou assiste ses collègues à la perception, à la taxation et à la paie
- Effectue sur demande toute autre tâche que lui confie son supérieur

Conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 28,47 \$ (salaire 2023, négociation de la convention collective en cours). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux auxquels elles n'ont pas droit. La semaine normale de travail est de 35 heures et se termine le vendredi à midi.

Il s'agit d'un remplacement temporaire d'une durée estimée à huit mois à pourvoir dès maintenant.

Qualifications et exigences

Le candidat recherché possède un diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité et un minimum de deux années d'expérience pertinente, de préférence en milieu municipal.

Reconnu pour sa grande rigueur, sa minutie et son souci du détail, le candidat fait également preuve de diplomatie et d'un très bon sens du service à la clientèle. Il entretient d'excellentes relations avec l'équipe de travail, est organisé et démontre une aisance à s'adapter en contexte de transition vers le numérique. Il a une bonne connaissance de la suite Microsoft Office 365 et de la langue française.

Pour soumettre votre candidature vous devez postuler en ligne au <https://jobs.glowinthecloud.com/ville-de-saint-sauveur#jobs> au plus tard le 12 avril 2026, date de fin du concours.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toutes autres communautés culturelles. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.